



Objectif : favoriser les déplacements à pied ou à vélo sur le territoire communal

Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piéton-ne-s et les vélos

 <p>Coût estimé</p> <p>Pas estimé</p>	 <p>Soutien financier</p> <p>Subventions</p>	 <p>Type de financement</p> <p>Préavis</p>	 <p>Etat actuel</p> <p>Démarré</p>
---	--	---	--

<p>Sur la durée du plan climat, la Municipalité s'engage à réaliser deux mesures par année d'amélioration des infrastructures ou d'équipements favorisant les déplacements à pied ou à vélo.</p> <p><u>Aménagements :</u> Les travaux d'aménagements d'infrastructures d'itinéraire piéton et/ou de pistes cyclables doivent être coordonnés avec le plan de rénovation et entretiens des routes communales, la création de l'interface multimodale de la gare, l'agrandissement de la zone de rencontre du centre-ville, ainsi que la généralisation des zones 30 km/h dans les quartiers résidentiels.</p> <p><u>Equipements :</u> Des équipements pourront être réalisés dans le cadre d'autres projets communaux : parc à vélo à la gare (projet Interface multimodale de la Gare) ; parc à vélo du collège de l'Ochette (programme d'entretien et rénovation des bâtiments) ; zones de rencontre (réaménagement du centre-ville, seconde étape) ; zones de rencontre ou zone 30 km/h dans les quartiers résidentiels. Diverses demandes précises ont aussi été formulées par les citoyens lors du sondage en ligne réalisé au printemps 2023 dans le cadre de l'élaboration du plan climat. Ces demandes sont prises en compte selon les priorités.</p> <p><u>Soutien financier :</u> Subvention fédérale et/ou cantonale pour les aménagements et les franchissements à destination des vélos.</p> <p><u>Type de financement :</u> Préavis de demande de crédit d'investissement.</p> <p><u>Etat :</u> Plusieurs projets en cours d'étude (route d'Yverdon, interface gare, jonction Sud). Programme de rénovation des routes communales.</p>	<p>Critère de réussite intermédiaire</p>
	<p>⇒ Total de 4 réalisations parmi l'inventaire à fin 2025.</p>
	<p>Critère de réussite final</p>
<p>⇒ Total de 8 réalisations parmi l'inventaire à fin 2027.</p>	

Mise en oeuvre	
<p>Mettre en œuvre deux réalisations par année, y compris si inclut dans le cadre d'un autre projet plus large.</p> <p><u>Inventaire non-exhaustif de mesures envisagées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer ou élargir des trottoirs • Créer des itinéraires piétonniers • Améliorer l'accessibilité du domaine public aux personnes à mobilité réduite • Créer des pistes cyclables sur les tronçons de route communale rénovés • Adapter les itinéraires cyclables à la stratégie cantonale (itinéraires vélo) • Autoriser le double sens pour les cyclistes dans les rues à sens uniques du centre-ville • Ajouter du mobilier urbain tel que des bancs, ou parkings à vélo • Ajouter de la signalétique sur les itinéraires piéton et vélos • Prendre des mesures de modération de la vitesse des véhicules motorisés 	<p>Lead :</p> <p>Véronique DISERENS (Municipalité) Jean-Philippe STECK (Municipalité)</p> <p>Soutien :</p> <p>Groupe de suivi Mandataires DGMR – Voyer des routes Felix STÜRNER (Municipalité) Blaise CORDEY (resp. infrastructures) Jorge ROCHA (resp. bureau technique)</p>
<p>Nécessité d'un mandat externe ?</p>	
	<p style="text-align: center;">2024</p> <p style="text-align: right;">•2 réalisations</p>
	<p style="text-align: center;">2025</p> <p style="text-align: right;">•2 réalisations</p>
	<p style="text-align: center;">2026</p> <p style="text-align: right;">•2 réalisations</p>
	<p style="text-align: center;">2027</p> <p style="text-align: right;">•2 réalisations</p>
<p>Bureaux d'ingénieurs mandatés. Ingénieur mobilité lorsque nécessaire.</p>	
<p>Participation de la population</p>	
	<p>Oui, indirectement par le conseil communal, communications par le journal communal et récolte de feedback par des questionnaires</p>

Liens utiles et références

- Fiche cantonale n°16